

BULLETIN DE SALAIRE

01/11/2025 au 30/11/2025

Employeur

Mme BOISSEAU Magali
1 ALL DES BOULEAUX
91420 MORANGIS

N° SIRET : 09456775791176
N° URSSAF : 117000001574408868

Numéro de Sécurité Sociale : 100029102709515

Nature de l'emploi : Enseignant à domicile
Convention collective nationale
des salariés du particulier employeur
URSSAF Ile-de-France
NAF : 97.00Z

M. AGATHE Théo
85 AV DE BALZAC
91420 MORANGIS

Heures payées ** 6 h
10% - Indemnité de Congés Payés 7,35 €
Salaire Brut TOTAL ** 80,80 €

	Montant Net Social	Cumul imposable	Plafond S.S	Cumul Brut Total	Cumul Heures payées	Taux Horaire de base
Mensuel	63,12	65,42	155,27	80,80	6	12,24

COTISATIONS SOCIALES	SALARIALES		PATRONALES	
	Base	Taux	Montant	Taux
Abattement forfaitaire	6,00			-2,00
Accident Travail	80,80			2,180%
Allocations Familiales	80,80			5,250%
Contribution au dialogue social	80,80			0,016%
Contribution de Solidarité pour l'autonomie	80,80			0,300%
Contribution Equilibre Général (CEG) T1	80,80	0,860%	0,69	1,290%
Contribution santé au travail	80,80			2,700%
CSG + CRDS / Imposable - non déductible de l'IRPP	79,39	2,900%	2,31	
CSG Non Imposable et déductible	79,39	6,800%	5,40	
Fnal	80,80			0,100%
Formation Professionnelle	80,80			0,850%
IRCEM Prévoyance	80,80	1,040%	0,84	2,450%
IRCEM Retraite Tr.1	80,80	3,150%	2,55	4,720%
MALADIE	80,80			13,000%
Pôle emploi	80,80	2,400%	1,94	4,000%
Réduction assurance chômage	80,80	-2,400%	-1,94	
Vieillesse déplafonnée	80,80	0,400%	0,32	2,020%
Vieillesse plafonnée	80,80	6,900%	5,57	8,550%
TOTAL COTISATIONS			17,68	26,30

MONTANT NET SOCIAL *	63,12
SALAIRE NET IMPOSABLE ** (CSG / CRDS inclus)	65,42

Remboursement des frais professionnels et de transport	32,88
NET A PAYER avant impôt sur le revenu	96,00

Prélèvement à la source	Base	Taux	Montant
	65,42	4,80%	3,14
NET A PAYER après impôt sur le revenu			92,86

payé par virement sur votre compte FR7610207000932219877896913 le 02/12/2025

Bulletin et note de remboursement de frais établis selon les indications et sous la responsabilité de l'employeur et du salarié.
Bulletin et justificatifs afférents à conserver par le salarié sans limitation de durée.
Les informations vous concernant sont transmises aux administrations fiscale et sociale pour l'accomplissement de leurs missions et servent au recouvrement des cotisations sociales et de l'impôt ainsi qu'à l'ouverture et au calcul de droits en matière de prestations sociales (article 78 de la loi n° 2018-1203 du 22 décembre 2018 de financement de la sécurité sociale pour 2019). Leur utilisation s'effectue dans le respect des dispositions du règlement général sur la protection des données et de la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.
* hors cotisations et contributions sociales facultatives
** y compris indemnité de congés payés de 10%

BULLETIN DE SALAIRE

01/10/2025 au 31/10/2025

Employeur

Mme BOISSEAU Magali
1 ALL DES BOULEAUX
91420 MORANGIS

N° SIRET : 09456775791176
N° URSSAF : 117000001574408868

Numéro de Sécurité Sociale : 100029102709515

Nature de l'emploi : Enseignant à domicile
Convention collective nationale
des salariés du particulier employeur
URSSAF Ile-de-France
NAF : 97.00Z

M. AGATHE Théo
85 AV DE BALZAC
91420 MORANGIS

Heures payées ** 4 h
10% - Indemnité de Congés Payés 4,90 €
Salaire Brut TOTAL ** 53,87 €

	Montant Net Social	Cumul imposable	Plafond S.S	Cumul Brut Total	Cumul Heures payées	Taux Horaire de base
Mensuel	42,08	43,61	103,51	53,87	4	12,24

COTISATIONS SOCIALES	SALARIALES		PATRONALES	
	Base	Taux	Montant	Taux
Abattement forfaitaire	4,00			-2,00
Accident Travail	53,87			-8,00
Allocations Familiales	53,87			2,180%
Contribution au dialogue social	53,87			1,17
Contribution de Solidarité pour l'autonomie	53,87			5,250%
Contribution Equilibre Général (CEG) T1	53,87			2,83
Contribution santé au travail	53,87			0,016%
CSG + CRDS / Imposable - non déductible de l'IRPP	53,87			0,300%
CSG Non Imposable et déductible	53,87	0,860%	0,46	0,16
Fnal	52,92	2,900%	1,53	1,290%
Formation Professionnelle	52,92	6,800%	3,60	2,700%
IRCEM Prévoyance	53,87			1,45
IRCEM Retraite Tr.1	53,87			0,100%
MALADIE	53,87			0,850%
Pôle emploi	53,87	1,040%	0,56	0,46
Réduction assurance chômage	53,87	3,150%	1,70	2,450%
Vieillesse déplafonnée	53,87			1,32
Vieillesse plafonnée	53,87			4,720%
TOTAL COTISATIONS	53,87			2,54
				13,000%
				7,00
				2,15
				4,000%
				2,020%
				1,09
				4,61
		11,79		17,53

MONTANT NET SOCIAL *	42,08
SALAIRE NET IMPOSABLE ** (CSG / CRDS inclus)	43,61

Remboursement des frais professionnels et de transport	21,92
NET A PAYER avant impôt sur le revenu	64,00

Prélèvement à la source	Base	Taux	Montant
	43,61	4,80%	2,09
NET A PAYER après impôt sur le revenu			61,91

payé par virement sur votre compte FR7610207000932219877896913 le 02/11/2025

Bulletin et note de remboursement de frais établis selon les indications et sous la responsabilité de l'employeur et du salarié.
Bulletin et justificatifs afférents à conserver par le salarié sans limitation de durée.
Les informations vous concernant sont transmises aux administrations fiscale et sociale pour l'accomplissement de leurs missions et servent au recouvrement des cotisations sociales et de l'impôt ainsi qu'à l'ouverture et au calcul de droits en matière de prestations sociales (article 78 de la loi n° 2018-1203 du 22 décembre 2018 de financement de la sécurité sociale pour 2019). Leur utilisation s'effectue dans le respect des dispositions du règlement général sur la protection des données et de la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.
* hors cotisations et contributions sociales facultatives
** y compris indemnité de congés payés de 10%

01/09/2025 au 30/09/2025

Mme BOISSEAU Magali
1 ALL DES BOULEAUX
91420 MORANGIS
N° SIRET : 09456775791176
N° URSSAF : 117000001574408868

Nature de l'emploi : Enseignant à domicile
Convention collective nationale
des salariés du particulier employeur
URSSAF Ile-de-France
NAF : 97.00Z

M. AGATHE Théo
85 AV DE BALZAC
91420 MORANGIS

Heures payées **	4 h
10% - Indemnité de Congés Payés	4,90 €
Salaire Brut TOTAL **	53.87 €

	Montant Net Social	Cumul imposable	Plafond S.S	Cumul Brut Total	Cumul Heures payées	Taux Horaire de base
Mensuel	42,08	43,61	103,51	53,87	4	12,24

COTISATIONS SOCIALES		SALARIALES		PATRONALES	
	Base	Taux	Montant	Taux	Montant
Abattement forfaitaire	4,00			-2,00	-8,00
Accident Travail	53,87			2,180%	1,17
Allocations Familiales	53,87			5,250%	2,83
Contribution au dialogue social	53,87			0,016%	0,01
Contribution de Solidarité pour l'autonomie	53,87			0,300%	0,16
Contribution Equilibre Général (CEG) T1	53,87	0,860%	0,46	1,290%	0,69
Contribution santé au travail	53,87			2,700%	1,45
CSG + CRDS / Imposable - non déductible de l'IRPP	52,92	2,900%	1,53		
CSG Non Imposable et déductible	52,92	6,800%	3,60		
Fnal	53,87			0,100%	0,05
Formation Professionnelle	53,87			0,850%	0,46
IRCEM Prévoyance	53,87	1,040%	0,56	2,450%	1,32
IRCEM Retraite Tr.1	53,87	3,150%	1,70	4,720%	2,54
MALADIE	53,87			13,000%	7,00
Pôle emploi	53,87	2,400%	1,29	4,000%	2,15
Réduction assurance chômage	53,87	-2,400%	-1,29		
Vieillesse déplafonnée	53,87	0,400%	0,22	2,020%	1,09
Vieillesse plafonnée	53,87	6,900%	3,72	8,550%	4,61
TOTAL COTISATIONS			11,79		17,53

MONTANT NET SOCIAL *	42,08
SALAIRE NET IMPOSABLE ** (CSG / CRDS inclus)	43,61

Remboursement des frais professionnels et de transport	21,92
NET A PAYER avant impôt sur le revenu	64,00

Prélèvement à la source	Base	Taux	Montant
	43,61	0,00%	0,00
NET A PAYER après impôt sur le revenu			64,00

payé par virement sur votre compte FR7610207000932219877896913 le 02/10/2025

Bulletin et note de remboursement de frais établis selon les indications et sous la responsabilité de l'employeur et du salarié.

Bulletin et justificatifs afférents à conserver par le salarié sans limitation de durée.

Les informations vous concernant sont transmises aux administrations fiscale et sociale pour l'accomplissement de leurs missions et servent au recouvrement des cotisations sociales et de l'impôt ainsi qu'à l'ouverture et au calcul de droits en matière de prestations sociales (article 78 de la loi n° 2018-1203 du 22 décembre 2018 de financement de la sécurité sociale pour 2019). Leur utilisation s'effectue dans le respect des dispositions du règlement général sur la protection des données et de la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

* hors cotisations et contributions sociales facultatives

**** y compris indemnité de congés payés de 10%**